

**Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social**

La banque ci-après :

CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC SAINT TROPEZ 9 PLACE DE LA CROIX DE FER 83990 ST TROPEZ déclare et atteste avoir reçu la somme de 1 000 €.

MME ARENDAS KATA, gérant de la société 123 SOLEIL, S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 11 PLACE AUX HERBES 83990 ST TROPEZ, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	MME ARENDAS KATA 2998 ROUTE DES PLAGES 83990 ST TROPEZ
Nombre de parts	1000
Montant versé	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial n° 10096 18334 00052046001 36 jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 13 octobre 2023

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)M GUILLAUME BOCUSE
CAP

guillaume.bocuse@cic.fr

CIC Lyonnaise de Banque**Agence de Saint-Tropez**
9 Pl. de la Croix de Fer - 83990 Saint-TropezGuillaume BOCUSE
Chargé d'Affaires Professionnels
Tél : 04 94 17 42 77 - e-mail : guillaume.bocuse@cic.fr

JST06

lu et approuvé
Arendas Kata